



Déclaration éco-responsable

Clairière - Art et Nature s'engage à communiquer et appliquer des pratiques respectueuses de l'environnement. Notre objectif est de faire en sorte que l'empreinte écologique de nos activités soit la plus minime possible afin de conserver l'intégrité des éco-systèmes et du paysage environnants.

En tant qu'organisateur d'un événement éco-responsable, **Clairière - Art et Nature** a mis en place les mesures suivantes : pratique du recyclage, du compostage et réduction des déchets pour l'enfouissement ; utilisation par les artistes, dans la mesure du possible, de matériaux usagés ou recyclés ; utilisation de vaisselle et ustensiles réutilisables ; recours à des fournisseurs locaux pour l'hébergement, l'alimentation et les services ; utilisation de papier recyclé ; infrastructures rustiques en bois ; électrification grâce à des batteries rechargeables ; utilisation rationnelle de l'eau ; promotion du co-voiturage ; sensibilisation aux enjeux environnementaux de notre région.

Clairière - Art et Nature cherche à créer des emplois culturels locaux.

En outre, les activités de **Clairière - Art et Nature**, de par leur durée, le caractère éphémère des expositions et le caractère éco-responsable des infrastructures, permettent le maintien intégral de la vocation agro-forestière du site. La culture fourragère y est pratiquée ainsi que le jardinage forestier et la plantation d'arbres.

Les administrateurs de Clairière - Art et Nature, mars 2013